

COMMUNE DE BELAYE

Nombre de membres

en exercice : 11

Séance du jeudi 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 09 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BAIJOT Jacques.

Présents : 8

Votants : 8

Sont présents : Jacques BAIJOT, Isabelle MONTÉTAGAUD, Corinne DESHAYES, Denis JAECK, François KLÈRE, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Roland PIDOUX

Représentés :

Excusés : Christelle LEZOURET

Absents : Juliette LAEVENS, Julie LOYGUES

Secrétaire de séance : Corinne DESHAYES

La séance débute à 18h30.

Le maire présente M. Loïc Cave, chargé de l'accompagner des communes dans leur gestion financière à la DGFIP.

M. Cave explique les modes de calcul des taux d'endettement des collectivités. Selon ces calculs, la situation financière de Bélaye est très saine, à citer en exemple. Le ratio de désendettement, qui doit être inférieur à 7, est d'à peine un peu plus de 1 à Bélaye.

M. Cave part à 19h

Rappel de l'ordre du jour :

M. Cave Loïc participera au conseil municipal pour présenter la situation financière de la commune.

- 1) Délibération: tarifs salle des fêtes
- 2) Délibération : don du Couvent
- 3) Information du projet d'assainissement
- 4) Informaiton du projet de l'aménagement du bourg
- 5) Questions diverses

1) Délibération sur les tarifs de la salle des fêtes et prêt des clés

Dans la convention votée précédemment, il a été omis la gratuité pour les associations bélaycoises.

Idem pour le forfait électricité, chauffage.

Suite à l'éparpillement des différentes clefs de la mairie et de la salle des fêtes, les serrures ont été changées et il ne reste que 2 types de clefs, non reproductibles. Une convention incluant une caution de 50€ pour les utilisateurs a été rédigée (hors associations).

Adoptée à l'unanimité

2) Délibération sur un don du Couvent

Suite à de nombreux problèmes de fosse septique et en l'absence d'information à ce sujet dans la convention d'occupation du Couvent et au fait que l'équipement dessert également un logement communal, la mairie a avancé le montant de la plupart des vidanges.

Les gérants du Couvent ont proposé en échange de faire un don de 500€.
Validé à l'unanimité

3) Délibération sur un don d'Alain Guyoneaud

Alain Guyoneaud, propriétaire d'une maison à Bélaise, a loué la salle des fêtes.

Il propose de faire un don de 100€, équivalent au coût de la location pour les personnes extérieures à Bélaise.

Adoptée à l'unanimité

4) Information projet d'assainissement des bâtiments communaux, mairie et Couvent

Après les gros problèmes de cet été, il s'avère que l'assainissement de ces bâtiments ne fonctionne pas et, de toute façon, n'est plus aux normes et de capacité insuffisante.

Une réunion avec les techniciens d'Aquareso a permis de trouver une solution avec un assainissement collectif dont l'épandage se ferait au fond du parking municipal. Le service « assainissement » d'Aquareso va nous faire une proposition d'aménagement.

Projet d'aménagement du bourg

Les demandes de subventions doivent être envoyées au plus tard le 15/12.

Le maire présente les grandes lignes du projet.

- L'accès du bourg serait fermé par des bornes escamotable commandées par bip et interphone.

Des questions se posent quant à l'accès des services médicaux et paramédicaux.

- En ce qui concerne la défense incendie, plusieurs options sont proposées, la réserve naturelle à ciel ouvert n'étant pas la meilleure solution.

Une nouvelle réunion publique se tiendra le jeudi 23 novembre à 18h.

5) Questions diverses :

- Le chauffage de la salle des fêtes est déficient. Il faudrait faire établir un devis pour installer une pompe à chaleur, sachant que ces installations bénéficient de subventions.

- Enquête publique sur le PLUI: elle s'est terminée le 10 novembre. Des observations ont été faites par des habitants de la commune. Le maire les a fait remonter à la commission spéciale de la CCVLV. L'autocross resterait en zone naturelle mais il faut rester vigilant

- Demande du Regroupement scolaire.

Classe de mer pour les enfants de l'école de Castelfranc où sont scolarisés 12 enfants de Bélaise. Une participation de 50 € par enfant est demandée. Accord du conseil municipal

Fin de la séance à 21 heures

Le Maire
Jacques Bajot



La secrétaire
Corinne Deshayé

